

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2026 à 19H30**

L'an deux mil vingt-six, le onze juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 2 juin 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, CLEZIO P, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, TRENY C, RAFFRAY Y, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R, LE CAER S.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.
QUERO S. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.

Secrétaire de séance : JOUANNO L.

- Nombre de Conseillers Municipaux :	19
- Nombre de Conseillers Municipaux présents :	17
- Nombre de pouvoirs :	2
- Nombre d'absents :	2

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- tirage au sort des jurys d'assises
- contrat fourniture repas cantine, accueil périscolaire et accueil de loisirs
- devis restauration d'un tableau à la chapelle Saint-Pierre et d'une statue à l'église
- enquête publique sur le parc éolien des Corcées
- point sur les travaux en cours
- informations et questions diverses

Il est proposé de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Bail du restaurant Au Coin Gourmand

N'ayant eu aucune observation, le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est validé.

1- TIRAGE AU SORT DES JURYS D'ASSISES

Rapporteur : Gérard Mathécade, Maire

Note explicative :

Monsieur le Maire informe que l'arrêté préfectoral fixe à 1, le nombre de jurés d'assises pour 2027 pour notre commune. Le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui des jurés. Le tirage au sort se fait à partir de la liste électorale. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit (soit nées après 31/12/2004), ne peuvent être retenues pour la constitution de la liste préparatoire.

Cette liste sera ensuite transmise au Tribunal Judiciaire de St-Brieuc.

Ont été tirés au sort sur la liste électorale :

- MORIN née BUSSON Marie-Noëlle
- RAILLAT-ZANELA-SANCANDI Charlotte
- HARNOIS Ludovic

2- CONTRAT FOURNITURE REPAS CANTINE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Rapporteur : Gildas Pérennez, Adjoint au Maire

Note explicative :

Le contrat avec Convivio arrivant à échéance le 31 août 2026, la commune doit mettre en place une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée pour un marché de services supérieur à 90 000 € HT.

Les pièces du marché (acte engagement, règlement de consultation, bordereau de prix, CCAP, CCTP...) ont été rédigés et l'avis a été mis en ligne sur le site des marchés publics Mégalis ainsi que sur le journal Ouest France.

Les entreprises doivent déposer leur pli avant le vendredi 3 juillet à midi. La commission d'adjudication des marchés se réunira le lundi 6 juillet à 9h pour une présentation en Conseil Municipal le mercredi 8 juillet.

Le marché prendra effet au 1^{er} septembre 2026 pour une année, renouvelable 3 fois.

3- DEVIS RESTAURATION TABLEAU A LA CHAPELLE SAINT-PIERRE ET D'UNE STATUE A L'EGLISE

Rapporteur : Brigitte Jégnot, Adjointe au Maire

Note explicative :

Brigitte Jégnot explique que trois entreprises ont été contactées pour des devis mais un seul a été réceptionné.

Le premier devis reçu pour la restauration du tableau est d'environ 19 000 € HT. Monsieur le Maire rappelle que la commune peut obtenir 70 % de subvention.

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

Brigitte Jégnot informe également qu'une des portes de la chapelle est à changer, le Conseil Municipal lui demande de faire des devis.

4- ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PARC EOLIEN DES CORCEES A LA MOTTE

Rapporteur : Gérard Mathécade, Maire

Note explicative :

La consultation du public porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société d'Exploitation du Parc Éolien ENERGIE des CORCÉES pour implanter et exploiter un parc de 4 éoliennes sur la commune de La Motte.

Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

Cette consultation du public se déroulera du mercredi 10 juin 2026 à 8h00 au mercredi 9 septembre 2026 à 17h00, soit pendant trois mois.

Le registre dématérialisé sera clos automatiquement le mercredi 9 septembre 2026 à 17h00 précises.

L'autorité organisatrice de cette consultation du public est la préfecture des Côtes d'Armor.

Le dossier est consultable sur le site :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Biodiversite-Foret-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Consultation-du-public-Art-L.181-10-1-du-CE-Loi-Industrie-Verte/La-Motte-PE-des-Corcees-SEPE-Energie-des-Corcees>.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Discussion et vote :

Monsieur le Maire a pris contact avec Madame le Maire de La Motte, cette dernière indique que l'avis de l'actuel Conseil est assez mitigé.

Les élus s'interrogent sur les nuisances de ce projet essentiellement pour le voisinage et les agriculteurs.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote comme suit :

- Contre ce projet : 0
- Abstention : 15
- Pour ce projet : 4

5- BAIL DU RESTAURANT 4 RUE DE BELLEVUE

Rapporteur : Gérard Mathécade, Maire

Note explicative :

Lors de sa séance du 21 mai dernier, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le bail du restaurant Au Coin Gourmand avec la SARL Hamon Fabrice et LE CORRE Fabienne au 15 juin 2026.

Toutefois, ayant pris du retard avec la constitution de leurs dossiers économiques et juridiques, les gérants demandent à reporter l'entrée en vigueur du bail au 1^{er} septembre 2026.

Discussion et vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce report et autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec une entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2026.

La délibération du 21 mai est annulée.

6- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Salle omnisports : après avoir constaté des malfaçons au niveau de la toiture, Monsieur le Maire et Brigitte Jégilot ont demandé au bureau de contrôle technique, Dekra, de venir contrôler le chantier.
De nombreuses malfaçons ont été constatées alors que le conducteur de travaux du cabinet Nicolas a validé et clôturé ces travaux.
L'entreprise de couverture, après avoir reçu le rapport, s'est engagée à faire tous les travaux cette semaine. Un courrier en recommandé, rédigé par Philippe Clézio, a aussi été envoyé au cabinet Nicolas leur demandant de remédier à ce défaut de suivi de travaux et soulignant le non-respect de leurs obligations contractuelles.
- Programme voirie rurale : les travaux sont terminés en campagne et devraient être réceptionnés prochainement.
Le point-à-temps automatique sera fait en juillet.

7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Elections pour le Conseil Communautaire des Jeunes :
Monsieur le Maire informe qu'il n'y a qu'une seule candidate pour Trévé : Maëlys Le Caër.
Le bureau de vote sera ouvert samedi 13 juin de 10h à 12h à la mairie. Ozanne Mauvieux, Virginie Le Bonniec et Laurent Jouanno seront présents.
Tous les jeunes de la commune nés en 2013 et 2014 sont invités à venir voter.
- Projet Box Médicale :
Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier le 8 juin dernier indiquant que le projet d'implantation était mis en veille car l'Etat a suspendu le versement des subventions. La commune peut poursuivre le projet mais en finançant l'intégralité. Au cours de l'été, des informations supplémentaires seront demandées à la responsable de la Box Médicale.
Les élus souhaitent que Monsieur le Maire prenne contact avec Monsieur le Député, Corentin Le Fur.
- Parc Trévire :
Monsieur le Président de LCBC propose au Conseil Municipal la vente du parc Trévire pour la somme de 150 000 €, l'estimation des Domaines est de 340 000 €. La parcelle a une superficie de 7341 m² comprenant un hangar de 1000 m² (dont une partie est louée) et d'un ensemble de bureaux de 315 m².
Monsieur le Maire demande aux élus de réfléchir à cet achat qui pourrait être inscrit au budget 2027.
Avant de s'engager, le Conseil Municipal souhaite entamer une réflexion quant à son utilité et son usage.
- Distribution du bulletin municipal :
Elle aura lieu le dernier week-end de juin. Laure Boizard communiquera les tournées, le lieu et les horaires de retrait ultérieurement.

Fin de séance à 20h45.

Dates à retenir :

- samedi 13 juin de 10h à 12h : élection Conseiller Communautaire des Jeunes
- lundi 15 juin à 18h : conseil d'école
- mercredi 17 juin à 19h30 : commission animation pour le forum des associations
- mercredi 24 juin à 19h : commission personnel
- jeudi 25 juin à 19h : SIAEP La Motte Trévé
- vendredi 3 et samedi 4 juillet : Trev'Estival et feu d'artifice le vendredi à 23h
- lundi 6 juillet à 9h : commission d'adjudication des marchés
- mercredi 8 juillet à 19h30 : Conseil Municipal